

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION EN COPROPRIETE JUMEEE À LE PONTET

Le Jeudi 27 Avril 2017 à 14 Heures, à l'audience du Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON au Palais de Justice de ladite Ville, 2 Boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE: Une maison d'habitation en copropriété jumelée composée d'un bâtiment principal sur deux niveaux et d'un corps de bâtiment secondaire de plain-pied située 57, Allée des Glaïeuls - Copropriété dénommée L'ARBALESTIERE, 84130 LE PONTET, cadastrée Section AB N° 1 pour 21ha 86a 23ca et Section AC N° 2 pour 12ha 41a 58ca – Lot N° 1027 et les 379/200.000èmes des parties communes générales.

1°/ Corps de bâtiment principal :

Au R.d.C : un séjour, une cuisine, un cabinet de toilette et un garage.
A l'étage : quatre chambres, une salle de bains, un cabinet de toilette.
A l'extérieur : une terrasse et un atelier de 12,4 m².

2°/ Corps de bâtiment secondaire :

Deux bureaux et une mezzanine.

À l'extérieur : une terrasse, un jardin, une buanderie et débarras

OCCUPATION : l'immeuble est occupé par le propriétaire

VISITE : Le 13 AVRIL 2017 de 11 h à 12h

par la SCP TARBOURIECH-SIBUT-BOURDE, Huissier de Justice à AVIGNON.

MISE A PRIX : 100.000,00 EUROS – CENT MILLE EUROS

Article R322-47 du Code des Procédures Civiles d'Exécution : A défaut d'enchère et lorsque le montant de la mise à prix a été modifié par le Juge, le bien est immédiatement remis en vente sur baisses successives de ce montant, le cas échéant jusqu'au montant de la mise à prix initiale (67.000 €)

Les Enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 10 000,00 EUROS à l'ordre de la CARPA.



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION EN COPROPRIETE JUMEELEE À LE PONTET

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Avignon ou tout acquéreur éventuel peut le consulter à l'accueil ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

FRAIS : Les Frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au Cahier des Conditions de Vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :
au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES,
64 rue Thiers à AVIGNON, poursuivant la vente,

Sites Internet : info-enchères.com ou www.fortunet.fr

Avignon le 22 Février 2017
Signé : SCP FORTUNET & ASSOCIES.